

**ETAT MAJOR GENERAL DES ARMEES  
PRYTANEE MILITAIRE CHARLES NTCHORERE  
DE SAINT-LOUIS**

**CEREMONIE SOLENNELLE DE DISTRIBUTION DES PRIX  
EDITION 2011**

**DISCOURS D'USAGE**

**THEME : « *Le rôle de la musique dans l'éducation et  
la formation de l'élève* »**

**Prononcé par :        **Monsieur Gaston SAGNA,**  
Professeur d'Education musicale**

**Vendredi 08 juillet 2011**

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Forces Armées ;  
Monsieur le Gouverneur de la Région de Saint-Louis ;  
Monsieur le Général de division, Chef d'Etat Major Général des Armées,  
Messieurs les Généraux ;  
Monsieur le Président du Conseil Régional ;  
Monsieur le Maire de Saint-Louis,  
Excellences, mesdames et messieurs les ambassadeurs ;  
Mesdames et Messieurs les Consuls ;  
Monsieur le Recteur de l'université Gaston Berger de Saint-Louis ;  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Saint-Louis ;  
Messieurs les attachés militaire ;  
Monsieur le Président de l'Amicale des Anciens Enfants de Troupe ;  
Monsieur le Président de l'Association des Parents d'élève ;  
Messieurs les officiers, sous-officiers, militaires du rang ;  
Honorables invités ;  
Chers collègues ;  
Chers élèves.

Permettez-moi, à l'entame de ce solennel discours de vous raconter cette anecdote Professeur dans ce prestigieux établissement qu'est le Prytanée Militaire de Saint-Louis, nous avons été présentés, à une famille par un collègue, enseignant les lettres modernes. <<Voici, M. Sagna, professeur d'éducation musicale.

La maman marqua une pause, puis posa d'une manière innocente cette question en wolof : « naka la nuy diangalé misik, xana bandakat nga ? >>

Que nous traduirons par : « Comment peut-on enseigner la musique, êtes vous troubadour ou trouvère ? »

Cette interpellation de notre maman analphabète exige, à notre avis, une définition du **rôle de la musique dans l'éducation et la formation de l'élève**. Cela est d'autant plus vrai qu'une bonne partie de la société a une conception analogue à sa remarque.

Monsieur Le ministre, Telle une manière d'apprivoiser le silence, nous allons tenter de répondre à cette question, en saisissant l'opportunité qui nous est offerte de prononcer le discours d'usage devant cette auguste assemblée.

### **En fait, la musique peut impacter positivement le processus éducatif.**

La définition classique de la musique ne fait-elle-pas de celle-ci un art d'accommoder les sons d'une manière agréable à l'oreille ? Perçue comme discipline ou comme art, la musique est présente dans notre pratique de tous les jours. La « musicalisation » de nos sociétés, est-elle un hasard ou le fruit d'un processus auquel nous devrions donner une signification multiple ? Mesdames, Messieurs, phénomène social, la musique passe autant par les symboles de son écriture que par le sens qu'on accorde à sa valeur affective ou émotionnelle. Comment la musique nous touche-t-elle ? Quel est l'apport de cette forme de communication dans l'éducation citoyenne de l'élève ?

Mais avant tout faisons un survol du concept.

Art pour les uns ; science, outil de communication pour les autres, forme d'expression humaine individuelle, source de rassemblement collectif, de plaisir des sens ou blues de l'âme et symbole d'une communauté, d'un état ou d'une nation, la musique a toujours fasciné, étonné le monde. Elle a marqué, accompagné l'histoire de l'humanité. Les plus anciennes traces d'instrument remontent à

45 000 ans et toutes les sociétés connues, à de rares exceptions près, ont valorisé le matériau musical dans la sphère publique, privée, profane ou sacrée.

Depuis les temps immémoriaux, Il a toujours été impossible de relever sur une carte du monde une quelconque ramification de l'arbre généalogique des musiques de différentes cultures.

« De la musique avant toute chose », ce credo de Verlaine, l'humanité l'a toujours proclamé, scandé. La musique est un art du temps, de l'évolutif, qualité que peu d'art peuvent contester. En effet, dans le genre, des mutations décisives ont été enregistrées à la fin du premier millénaire. L'Occident fait ainsi l'apprentissage de la notation. L'écrit permet d'inscrire et de recomposer des mouvements mélodiques. Elle est donc création qui unit l'inconnu avec le connu, le futur avec le présent, devenant de fait une communication universelle, susceptible d'être entendue par tout le monde. D'où nous vient ce goût pour la musique, partagé par toutes les cultures à toutes les époques ?

« La musique offre aux passions le moyen de jouir d'elles-mêmes » disait Nietzsche dans le « Gai savoir ». Parfois angoissante, souvent apaisante ou stimulante, elle influence les comportements humains. Peut-on dès lors limiter cet art aux seules sensations auditives ?

Des chercheurs du Centre National de Recherches Scientifiques français (CNRS) ont ainsi analysé les signes révélateurs des émotions produites et des processus cérébraux activés par ce langage non verbal qui apparaît comme une véritable stratégie commune de perception. En effet, étudier la musique sous le rapport de la biologie, permet au-delà des enseignements musicaux de mieux saisir comment fonctionne le cerveau. Emmanuel Kant écrivait au 18<sup>ème</sup> siècle que « la musique est la langue des émotions » car tout homme, quelle que soit sa culture, est capable de reconnaître au moins trois émotions de base dans la musique : la joie, la tristesse et la peur. Qui n'a jamais eu de frissons dès les premières notes d'un morceau ? Stéphanie Khalifa, chercheuse au laboratoire de neurophysiologie et neuropsychologie de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale INSERM à Marseille constate (remarque) des réponses physiologiques du corps humain aux différentes musiques chez cinquante sujets observés. Des changements apparaissent très tôt, une à trois secondes après le début de l'écoute. Ils révèlent des émotions de gaieté ou de peur. Les muscles zygomatiques au niveau des pommettes faciales s'activent, la pression sanguine varie et on observe une micro-transpiration au niveau des paumes des mains. Mais par quels processus neuronaux, une mélodie peut-elle ainsi stimuler nos émotions ? Les oreilles captent les mouvements de molécules d'air créés par l'instrument de musique ou les baffles du haut-parleur puis les transforment en influx nerveux.

Ensuite, des réseaux distincts du système nerveux central de l'organisme réagissent à l'écoute musicale et au style de musique.

Lorsque l'hymne nationale retentit, pour tout sportif, militaire ou simple patriote, marquant la symbolique d'un appel, d'une invite, d'une sublimation pour relever un défi au nom de la patrie, les mots n'ont plus de place, leur pouvoir s'arrête et celui de la musique commence. N'est-ce pas là toute la charge émotive qu'exprime souvent ce communicateur traditionnel sénégalais, à travers sa formule : « *ca dëgëg sama yaram dawna* » ? Ce concept wolof est difficilement traduisible sans trahir toute sa beauté et sa quintessence ; une formule qui est révélatrice de l'émotion indicible que produisent ces genres de musique. Par le rythme et l'harmonie, la musique touche profondément toute la sensibilité de l'homme. C'est dire qu'elle sort l'auditeur du monde du désir pour l'emporter, par une émotion intense, au seuil d'un autre monde, un monde fait de volupté et d'ivresse, où celui-ci touche aussi bien aux douceurs ineffables d'une harmonie enfin trouvée qu'aux émotions fortes au-delà des concepts.

Platon affirme : « la musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée ». On comprend dès lors pourquoi la musique militaire galvanise et donne du courage aux combattants.

En Afrique, la musique a une fonction sociale ; c'est elle qui permet, mieux que n'importe quelle autre forme d'expression artistique, d'appréhender immédiatement la réalité culturelle vécue d'un peuple.

Par exemple, lorsque les baïnouncks, les joola en Casamance exécutaient durant une bonne partie de la nuit une série de chants, de danses et de mimes commémorant la figure du disparu, lors des funérailles d'une personne âgée, on était en présence de l'affirmation de la continuité de la vie, par l'évocation d'un vécu riche d'exploits socioéconomiques. C'est dans ce sens qu'Imberty, dans « les écritures du Temps », précisait que « la musique est avant tout une écriture du temps, c'est-à-dire une transposition symbolique déréalisante qui nous permet d'éloigner la charge affective insupportable de l'irréversibilité du vieillissement et de la mort. »

C'est dire toute l'attention particulière que les psychologues, les philosophes et même les hommes de science accordent à la musique qui éclaire beaucoup dans le comportement psycho-affectif de l'homme.

Les effets d'une mélodie sur notre cerveau sont souvent étudiés à la lumière de ceux d'un matériel sonore complexe mieux connu : le langage articulé ou oral. En effet, chacun sait

quel rôle, la phonétique joue dans l'élaboration, la fluidité, la profondeur de l'élocution. Ces systèmes perceptifs sont liés mais distincts. D'ailleurs 5% de la population mondiale est congénitalement « amusical ». Ces personnes n'ont aucun problème cognitif ou de langage mais ont des problèmes de perception musicale. Elles ne détectent pas la fausse note. Les chercheurs de l'Institut de Neurosciences Cognitives de la Méditerranée (INCM) à Marseille ont effectué des études comparatives entre langage et musique, grâce aux techniques d'imagerie par électroencéphalogramme et par résonance magnétique fonctionnelle. Celles-ci mesurent l'activité cérébrale selon la consommation d'oxygène des zones du cerveau.

Ainsi, dans l'apprentissage d'une langue étrangère, le cerveau segmente d'abord les informations sonores et attribue ensuite un sens aux chaînes des sons. La vitesse d'émergence d'un mot est multipliée par trois si l'information est chantée plutôt que parlée. Dès lors, on peut soutenir que la langue étrangère est apprise trois fois plus vite par la chanson. D'où l'intérêt des comptines destinées aux jeunes enfants. La musique pourrait même pallier certains troubles de la dyslexie en favorisant la sensibilité auditive et en aidant à la formation de l'espace psychique de l'enfant. En effet, c'est par l'audition que s'établiraient nos premiers échanges avec notre milieu. Le premier problème posé à l'intelligence naissante est celui de l'organisation différentielle des bruits du corps, des cris et des phonèmes. Cette organisation s'accomplirait normalement dès les premiers mois si le bébé pouvait entretenir des échanges, des résonances favorables avec sa mère, jouissant alors d'un miroir sonore qui lui permette de commencer à différencier, donc à construire son moi et grâce auquel se développe la capacité de signifier et de symboliser. L'émotion et le plaisir musical souvent présentés comme but ultime de toute activité musicale ne sont pas des données immédiates et spontanées de la conscience, mais le résultat d'un traitement préalable des informations sonores. L'intelligence musicale est donc, au même titre que toutes les autres formes d'intelligence, une capacité à créer des liens entre les choses. Intellegere diront les latinistes.

Faute d'avoir reçu à sa naissance toute la gamme des instincts de survie, l'espèce humaine a l'incomparable avantage de pouvoir s'adapter aux évolutions de son milieu, mais éprouve d'énormes difficultés pour stocker une masse d'informations dans son cerveau. Qu'il l'admette ou non, l'homme est condamné à se construire tout en s'instruisant. Refuser d'admettre qu'il existe différentes façons de d'acquérir le savoir, c'est condamner l'homme à s'engager dans une voie stérile.

Le législateur, dans un souci fort louable de promouvoir les disciplines scientifiques, parce que considérées comme étant au cœur du développement économique et social d'une nation, leur a affecté un bel adjectif dominant et un coefficient élevé. Une discrimination de fait ne s'est-elle pas installée dans le système scolaire où l'éducation musicale reste une simple activité ornementale et contingente ? L'éducation musicale est-elle forcément destinée à souffrir de la punition babélique, de la fragmentation des connaissances ou du cloisonnement disciplinaire ? Eh bien, non, nous pensons plutôt qu'il faut instaurer le jeu d'une interdisciplinarité qui, en résolvant des problèmes d'apprentissage, préserverait la cohérence d'une démarche scientifique en maintenant des problématiques et des articulations suffisamment riches, concrètes et pertinentes pour intéresser les enseignants et les enseignés de la musique.

Si l'Education est une affaire politique, quel genre de citoyen doit-elle former ? Est-ce un « honnête-homme », un gentleman ou un produit apte à intégrer la machine sociale ? L'école, cadre par excellence où l'homme se forme et se forge pour s'approprier le bénéfice d'une civilisation, est au centre d'un antagonisme entre le nécessaire et l'agréable.

Les programmes scolaires, tels qu'ils sont conçus aujourd'hui, permettent-ils le développement de multiples intelligences ? Il nous semble que les coefficients discriminatoires appliqués aux différentes disciplines favoriseraient une compétition

effrénée au détriment de la créativité et de l'acceptation de l'autre. Peut-on alors parler d'une éducation équitable pour tous ?

L'aboutissement réussi d'un apprentissage artistique peut alors être posée en termes d'adaptation : quel que soit le type de navigation en marge de la vie sociale que choisit l'élève, seul importerait le fait qu'il puisse au fil de ses orientations toujours s'adapter. Le besoin de s'exprimer et de communiquer, qui constitue un mobile explicite majeur et récurrent de l'engagement dans une activité musicale en particulier autour de l'adolescence, va de pair avec les curieuses propensions de cette tranche d'âge à l'introspection et à l'introversión. Il y'a un niveau d'angoisse que génère inévitablement marginalisation, concentration et renoncement à la capacité de décharge pulsionnelle et de reconnaissance sociale de l'activité.

Le rappeur n'est pas un chanteur, mais un poète, il fait des rimes, décrit sa vie ; il ne fait que la décrire. Selon Mc Solar, « le rappeur soigne des maux avec des mots ». Le style du poète est une langue créée dans la langue.

Force est de constater que l'enseignement de l'éducation musicale participe de la culture générale. Il mêle ses matériaux, de même que l'approche des œuvres littéraires ou des arts plastiques à tout ce qui peut aider à former le goût des élèves. L'éducation musicale s'appuie sur des repères historiques et sur des faits de civilisation. Elle met en lumière l'évolution des sensibilités dans le temps et dans l'espace. Elle constitue un apprentissage indirect de la relativité de toute création humaine. Il s'agit d'abord de sentir, de comprendre ensuite, d'apprendre enfin. De ce fait, le pédagogue enseignant la musique ou les mathématiques a, en effet, une obligation de connaissance particulière.

En plus d'une mission "d'enculturation" et de valorisation de son activité, il doit savoir comment décomposer chronologiquement et par ordre d'importance le contenu de la matière qu'il enseigne. Il doit connaître l'influence sur l'âge, les différents modes d'assimilation, de motivation ou les origines de l'élève, dans le processus d'acquisition et d'évaluation des différents savoirs. De même il doit aider l'élève à se représenter les buts et les moyens de son apprentissage dans des voies conformes à leur réalité objective, faute de quoi ce dernier risquerait de s'épuiser sur un travail démotivant et inefficace. L'activité musicale offre un terrain privilégié de rencontre entre disciplines. Tout projet pédagogique, élargi à d'autres disciplines, offre à l'éducation musicale l'occasion d'atteindre plus sûrement les objectifs qui lui sont assignés.

L'essor de la télévision, la généralisation de la haute fidélité, le déploiement des radios privées, la poussée d'internet, la vogue du baladeur et maintenant celle de l'*ipod* n'ont fait que renforcer la musicalisation de nos sociétés. La musique est désormais partout présente dans les commerces, dans les téléphones portables qui sont certes utiles, mais parfois insupportables ! En effet, ne sont-ils pas les moyens qui ont promu par le biais d'un répertoire inépuisable de sonorités, l'émergence de mélodies personnalisées qui engendrent une belle cacophonie à l'occasion de rassemblements, de regroupements, de réunions. De là à dire que la musique n'adoucit pas les mœurs le pas est vite franchi.

En définitive, s'engager dans l'activité musicale, c'est s'engager dans la solitude du jardin des oliviers et de l'irréversibilité de la boîte de pandore.

C'est aussi développer une forme de créativité avec tous les désagréments que cela peut engendrer. L'essentiel, c'est d'être sûr de soi et de ses compétences. Car toute connaissance acquise aboutit à une introspection qui du reste est indispensable pour l'épanouissement de tout être humain.

Monsieur le Ministre d'Etat

Notre symphonie à nous s'achève ici.

A-t-elle été mélodieuse ou harmonieuse ?

Nous avons choisi de faire silence pour que chacun puisse meubler, comme il l'entend, le vide qui est au-delà de ce point final.

Quant à vous chers élèves, rassurez vous, cette réflexion n'est pas une leçon à apprendre

mais juste un moyen qui vous permet de mieux appréhender la musique qui certainement va vous accompagner durant des moments tout en nuance.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances.

Convoquons à nouveau Verlaine pour le point d'orgue : la musique avant, pendant et après toute chose.

Merci de votre aimable attention.